

PORT DU HARNAIS – SYSTEME ANTICHUTE

OBJECTIFS

- **Connaître** la réglementation en vigueur sur les risques de chute hauteur
- **Connaître** les différentes classes d'EPI
- **Connaître** les paramètres de chute de hauteur
- **Identifier** les responsabilités civiles et pénales des acteurs
- **Mettre en œuvre** un équipement de travail contre les chutes de hauteur

PROGRAMME

Généralités sur les chutes de hauteur, législation européenne et obligations des parties

Réglementation art du 01.09.2004 : que dit la loi ?

- Législation européenne contre les chutes de hauteur / Systèmes d'arrêt (chute de moins de 1 mètre) / Norme Européenne / Formation adéquate spécifique / Modalités d'utilisation des systèmes antichute
- Protection collective et individuelle pour les cas spécifiques.

Généralités sur les EPI antichute

- Classe des EPI : Classe 1 – 2 et 3 (directive 89/686CEE du 21/12/1989)
- Normes Européennes EPI antichute (EN 361 ; EN 358 ; EN 354 ; EN 355 ; EN 360 ; EN 362 ; EN 353-2 ; EN 1891 ; EN 795)
- Matériel : Harnais, longes, enrouleurs coulisseaux, connectiques, points d'ancrage

Obligations employeur / Employé :

- Employeur : Obligation de protection (Responsabilité pénale)
- Employé : Obligation de se protéger (Responsabilité civile)
- Niveau des sanctions en cas de manquement.

Contrôle des EPI

- Arrêté du 19.03.1993 : Vérification obligatoire des systèmes antichute.
- Le certificat de contrôle annuel des EPI de classe 3

Le registre de sécurité

Information EPI classe 1 et 2

Formation spécifique EPI classe 3 (opérateurs et Encadrants) Directive 2001/45/CE

Partie Technique

Protection contre les chutes

- Principe de retenue / assujettissement (EN 354) : effet dynamique, Mode Op.
- Principe de maintien (EN 354) : effet dynamique, Mode Op
- Principe de l'antichute (EN 355) : effets dynamiques, Mode Op (tirant d'air)

Paramètres des chutes de hauteur :

Masse de la personne / Facteurs de chute : 0, 1, 2 (ancrage) / Tirant d'air –

Définition / Calcul du tirant d'air / Effet pendulaire – Définition / Angle d'utilisation / Nécessité d'installer plusieurs points d'ancrage.

Points d'ancrages : EN 795 A1 et A2 ; EN 795 B ; EN 795 C ; EN 795 D

Résistance des systèmes antichute : Harnais / Longes et Cordages / Enrouleurs et Coulisseaux / Sangles / Mousquetons et Crochets

Marquage CE : Marquages techniques, fiche technique et notice d'utilisation.

Notions d'entretien et de stockage des systèmes antichute.

Statistiques

Organisation du chantier : Chantier proche d'un centre de secours / Chantier éloigné d'un poste de secours / Rapidité des secours.

Partie Pratique

Présentation pratique des systèmes antichute / Essais, comment bien mettre son harnais. / Constitution du système antichute : connexion des systèmes entre eux / Contrôle visuel du système, réglage des sangles, connexion. / Ancrage (rappel).

Evaluation de fin de formation / Correction

Débat et questions avec l'auditoire

S9

DUREE : 1 journée
7 heures

PRIX HT : Sur demande
selon nombre de stagiaires

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 maximum

PEDAGOGIE

Alternance d'apports d'outils méthodologiques et de connaissances.

PRE-REQUIS

Savoir parler, lire et écrire le français

MODALITES D'ÉVALUATION

Test de vérification des connaissances

SANCTION DE STAGE

Certificat de Réalisation

PUBLIC(S) CONCERNE(S)

Tous salariés de l'entreprise

FORMATEUR

Mr JOLY Frédéric – Formateur
Indépendant

CONDITIONS D'ACCESSIBILITE

Personnel en situation d'handicap : Merci de vous rendre dans l'onglet « contact » du site Internet pour évoquer vos besoins et les mesures à envisager pour que la formation soit adaptée à votre besoin.